



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 6 novembre 2019 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Départ après la 1 ^{ère} délibération
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
ENTRELACS	Claude GIROUD
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Eric DARDENNE	Directeur de la CTLB
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Benjamin DROMARD	Responsable Déplacements
Julie ECALARD	Responsable Communication et des relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable des assemblées et du juridique
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 octobre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 14 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 21 présents, et 22 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2019

Exécutoire le : 14 NOV. 2019

Affichée le : 14 NOV. 2019

Visée le : 14 NOV. 2019

MARCHES PUBLICS

Accord cadre mono attributaire de travaux à bons de commande n°2019-52 : Travaux sans tranchées Attribution

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 octobre 2019 concernant un accord cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux sans tranchées sur l'ensemble du territoire de Grand Lac. Monsieur le Président rappelle que les travaux sans tranchées permettent de restructurer un ouvrage existant sans ouverture de tranchées et assurant une tenue mécanique à l'ouvrage créé (gaine fibre de verre pour ouvrages non visitable et travaux de maçonneries pour ouvrages visitables).

Le montant minimum annuel de l'accord cadre passé en application de la procédure adaptée est de 200 000 € HT et le montant maximum est de 1 000 000 € HT. La durée de l'accord cadre est de 1 an renouvelable 3 fois.

S'agissant d'un accord cadre à bons de commande établis sur la base de près de 180 prix unitaires, 8 devis d'aide au dépouillement ont été établis afin de comparer les offres en elles.

La date de remise des plis a été fixée au 10 octobre 2019. Trois offres ont été réceptionnées. Toutes les offres ont été jugées conformément au règlement de la consultation, à hauteur de 60% sur le critère prix et de 40 % sur le critère technique.

Pour l'attribution de cet accord cadre, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir le groupement d'entreprises POLEN, SCAVI, SEREHA.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Ce marché étant utilisé pour différentes opérations du service des eaux de Grand Lac, les crédits sont ouverts sur plusieurs budgets tant en investissement qu'en fonctionnement.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec le groupement d'entreprises POLEN, SCAVI, SEREHA.

Aix-les-Bains, le 6 novembre 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 22
- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Accord cadre mono attributaire de travaux à bons de commande n.2019-52 : Travaux sans tranchées - Attribution

Date de transmission de l'acte : 14/11/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 14/11/2019

Numéro de l'acte : d3019 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20191106-d3019-DE

Date de décision : 06/11/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)